

RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

QUE l'Assemblée nationale salue les initiatives de la communauté d'affaires du Québec afin de s'opposer au projet du gouvernement fédéral de créer une commission canadienne des valeurs mobilières;

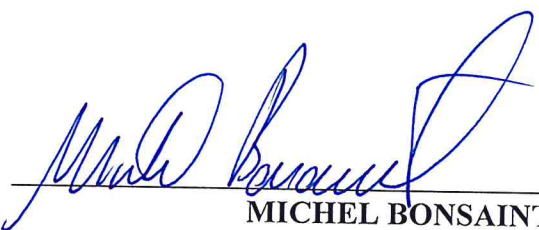
QU'elle réitère son opposition à ce projet qui aurait pour conséquences d'affaiblir l'économie du Québec, en particulier le secteur de la finance;

QU'elle réitère son appui au système de passeport en valeurs mobilières dont l'efficacité est reconnue mondialement;

QUE le gouvernement du Québec consacre des efforts pour créer des alliances avec les autres provinces canadiennes, afin de contrer le projet fédéral de créer une commission nationale des valeurs mobilières.

**COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 4 DÉCEMBRE 2013.**

Québec, ce quatrième jour de décembre 2013


MICHEL BONSAINT
Secrétaire général de l'Assemblée nationale

